

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 12 février 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 5 février 2015

Publié le 13 février 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 70

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Claude GIRARD	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	M. Patrick MOREAU	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	M. Abderrahim BAKA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Florence LUCISANO
M. José ALMEIDA	Mme Danielle JUBAN	M. Jean DUBUET
M. Jean-François DODET	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	Mme Hélène ROY	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Thierry FALCONNET	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Badiââ MASLOUHI pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. François NOWOTNY	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
M. Gaston FOUCHERES	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Anaïs BLANC	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
M. Gilbert MENUT	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Nurray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Animation Pôle de compétitivité Vitagora - Demande de subvention 2015**

Lancé par le Grand Dijon, le Pôle de Compétitivité Vitagora Goût Nutrition Santé a été labellisé une première fois en juillet 2005 puis confirmé en juillet 2008. En 2012, son évaluation très positive par l'Etat a permis de le classer en 16ème position sur 71 pôles évalués, ainsi que dans le premier groupe de pôles considérés comme très performants. Les travaux du pôle se basent sur la thématique principale « de l'alimentation durable au service du bien-être des consommateurs ». Ses objectifs sont déclinés sur trois domaines d'actions stratégiques qui sont :

- Goût (préférences et comportements alimentaires, qualités organoleptiques des produits) ;
- Préservation du capital santé (nutrition ciblée, probiotiques, ...) ;
- Productions agricoles et alimentaires plus respectueuses de l'environnement.

Le pôle qui compte 194 adhérents dont 60 % de PME a pour objet de générer et de conduire des projets innovants pour renforcer le tissu industriel et améliorer la compétitivité des acteurs économiques dans les régions Bourgogne Franche-Comté et Ile de France. En terme de retombées pour le territoire, c'est 901 M€ de chiffre d'affaire supplémentaire prévisionnel, 150 emplois créés à fin 2014 et 391 emplois prévus d'ici fin 2020.

Pour mémoire, la priorité du Contrat de Performance 2013-2018 signé avec l'Etat et l'ensemble des collectivités partenaires est l'amélioration de l'efficacité du passage de la R&D à la mise sur le marché afin d'accroître l'impact économique du pôle de compétitivité. Le pôle cible ses activités vers l'accompagnement des PME particulièrement dans les domaines de l'accès au financement, de l'aide à l'internationalisation et de l'accès aux compétences et au conseil.

Par courrier en date du 7 octobre 2014, VITAGORA sollicite le Grand Dijon pour le versement d'une subvention d'un montant total de 60 K€ au titre du fonctionnement du pôle, du Congrès International VITAGORA et de la reconduction de la manifestation « Appetite for Innovation ».

Menée en partenariat avec AgroSup Dijon, Bourgogne Développement, Dijon Développement et la CCI International, cette manifestation consiste à faire venir sur plusieurs jours à Dijon une dizaine de responsables de l'innovation de grands groupes internationaux de l'agroalimentaire sur le thème de la nutrition et du plaisir alimentaire au service du bien-être du consommateur.

Programmée au printemps 2015, le budget prévisionnel de cette 2ème édition est estimée à 80 K€. Le Grand Dijon pourrait être sollicité à hauteur de 12 K€ au côté du Conseil régional.

Sur un budget global prévisionnel 2015 de 1 250 000 € (ci-joint en annexe), il est donc proposé de participer à hauteur de 48 K€ au budget de fonctionnement et d'animation du pôle soit au même niveau d'intervention que l'année précédente et d'apporter une aide exceptionnelle de 12 K€ en faveur de la manifestation « Appetite for Innovation ».

Pour mémoire :

Participation du Grand Dijon	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<i>Fonctionnement et animation</i>	40 K€	40 K€	35 K€	30 K€	30 K€	30K€
<i>Organisation Congrès VITAGORA</i>	25 K€	22,5 K€	20 K€	18 K€	18 K€	18K€
Total	65 K€	62 K€	55 K€	48 K€	48 K€	48K€

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Association VITAGORA, une subvention de 60 000 € au titre de son fonctionnement pour l'année 2015 ainsi que pour l'organisation de son Congrès International 2015 et la manifestation intitulée « Appetite for Innovation » ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2015.